

La section *Vietnam* de la Société de législation comparée  
présidée par Me Thi My Hanh NGO-FOLLIOT  
coorganise avec la Commission Vietnam du Barreau de Paris  
une conférence :

## LE VIETNAM ET SON PATRIMOINE CULTUREL : DES TRÉSORS INESTIMABLES

**Mardi 20 mai 2025**  
18h00 à 20h00

Société de législation comparée, Amphithéâtre (1er étage)  
28 rue Saint-Guillaume  
75007 Paris

### **Introduction à la musique vietnamienne**

par **Nicolas Porcher Jouve**, auteur-compositeur et instrumentiste, qui illustrera la richesse musicale du Vietnam à travers le đàn tranh, cithare sur table vietnamienne.

### **Un aperçu de l'histoire du Vietnam et de l'évolution de l'écriture vietnamienne**

par Professeur **Nguyen Quy Dao**, qui parlera de l'histoire du Vietnam et de l'évolution de l'écriture ainsi que de la littérature vietnamiennes.

### **La poésie vietnamienne depuis le 20<sup>e</sup> siècle : une vue personnelle**

par Professeur **Diệp Thê Hùng**, qui parlera notamment de la transition entre la poésie du 19<sup>e</sup> siècle et le Mouvement de la Nouvelle Poésie des années 30 au Vietnam.

### **Hàm Nghi, premier artiste moderne vietnamien**

par son arrière-petite-fille **Amandine Dabat**, qui fera un panorama de la vie en exil de l'empereur Hàm Nghi, son parcours artistique et son œuvre.

La conférence est gratuite et accessible à tous, avec inscription préalable obligatoire auprès de Madame Emmanuelle Bouvier avant le 19 mai :  
[emmanuelle.bouvier@legiscompare.com](mailto:emmanuelle.bouvier@legiscompare.com)